

A Bruxelles, les élus interpellent Dexia

Stéphane Troussel, président PS du conseil général de Seine-Saint-Denis, et Sébastien Pietrasanta, maire PS d'Asnières (Hauts-de-Seine), se sont invités hier à l'assemblée générale de la banque Dexia, en Belgique, pour dénoncer — et mieux renégocier — les emprunts toxiques qui plombent leurs finances.

BRUXELLES (BELGIQUE)

De notre envoyé spécial

« **M**ince, j'ai oublié mon relevé de titres », s'alarme le président PS du conseil général de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel au moment d'entrer dans le Thalys de 8 h 1 qui l'emmène à Bruxelles. « Pas grave, on est inscrit pour l'AG », rassure le député et maire PS d'Asnières (Hauts-de-Seine) Sébastien Pietrasanta. Pas évident de s'improviser petit porteur. Les deux élus franciliens ont franchi le pas fin novembre en achetant chacun « à titre personnel » une dizaine d'actions Dexia à... 0,11 € l'unité. Un sésame qui leur a permis d'assister hier matin à l'assemblée générale exceptionnelle des actionnaires de la banque franco-belge et d'interpeller directement ses dirigeants sur les emprunts structurés, dits « toxiques », qui grèvent leurs finances. Ou plus précisément sur les propositions de renégociation de ces prêts dont le surcoût est jugé « inacceptable ».

Dans les entrailles d'un centre de congrès sans âme où 150 personnes ont pris place, les deux élus écoutent sagement les dirigeants de Dexia exposer leur plan de recapitalisation de 5,5 Mds€ (qui sera voté) puis les questions de petits actionnaires très remontés. Au bout de deux heures, Sébastien Pietrasanta accède au micro. « Ma ville est bonne cliente car nous avons 120 M€ d'emprunts structurés dont un tiers sont très toxiques, débute-t-il. Mes emprunts sont indexés sur le change yen-dollar, le franc suisse et même la banque des collectivités locales américaines. Vous ne pouvez pas fermer les yeux : 5 000 collectivités sont concernées. » Stéphane Troussel enchaîne : « La renégociation de nos neufs prêts Dexia représente un surcoût de 200 M€. Pour notre département, le plus jeune et le plus pauvre de France, c'est l'équivalent de huit collègues neufs. Dexia doit revenir à

des propositions sérieuses. »

■ Une rencontre prévue avec la banque dans un mois

Sur l'estrade éclairée de bleu, les deux présidents de Dexia répondent tour à tour. « C'est un sujet complexe, répète plusieurs fois Robert de Metz, président du conseil d'administration. Vous ne pouvez pas simplement dire : *Vous nous avez vendu quelque chose qui nous explose à la figure.* » Président du comité de direction, Karel de Boeck choisit de répondre en français mais ne mâche pas ses mots. « Vous êtes ici en tant qu'actionnaires et pas comme élus, donc vos crédits je ne peux pas en parler. Mais les gens se plaignent souvent de ce qu'ils ont absolument voulu. Soyons honnêtes entre nous. » Puis il se radoucit un peu : « Nous sommes tous les deux héritiers d'une situation... Alors parlons-nous. »

Car les deux collectivités n'ont pas

rompu tout contact avec Dexia. Ainsi, après des mois de relations glaciales, un rendez-vous technique avec un représentant de la filiale Dexia Crédit local devait avoir lieu jeudi soir, la veille de l'AG, avant d'être reporté. Selon nos informations, une nouvelle rencontre aura lieu dans un mois. Alors simple coup d'éclat médiatique, cette escapade bruxelloise ? « C'était le bon moment pour mettre un coup de projecteur sur ce problème », répond Stéphane Troussel dans le Thalys du retour. « On n'est pas en croisade contre Dexia, mais on veut lui rappeler qu'elle a une responsabilité sociale », souligne Sébastien Pietrasanta. Les deux élus vont quand même conserver leurs maigres actions. « On les cédera gracieusement à l'Etat quand notre problème sera réglé », sourient-ils.

JULIEN DUFFÉ



Bruxelles (Belgique), hier. Le président PS du conseil général de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel (à gauche) et le député-maire PS d'Asnières, Sébastien Pietrasanta ont évoqué la situation des 5 000 collectivités concernées par les prêts toxiques. (LP/J.D.)



REPÈRES

Les prêts toxiques. Les emprunts structurés dits toxiques présentent des taux de remboursement très bas les premières années (parfois 0 %) qui évoluent ensuite suivant des valeurs extrêmement variables : cours du yen, du franc suisse, du dollar...

2008. Claude Bartolone, président du conseil général, découvre que 92,3 % des 930 M€ de dette du département sont constitués d'emprunts toxiques. Un taux aujourd'hui ramené à 64,25 % grâce à une politique dite de « sécurisation ».

Onze contrats attaqués. Le conseil général du 93 décide d'attaquer en justice onze contrats au regard de leur caractère spéculatif dont trois de Dexia. Pour ces contrats, le département ne verse que les intérêts et provisionne le reste, soit 10 M€ par an. Une première décision sera rendue en février 2013.

Un fonds de soutien. En février 2012, les députés votent la création d'un fonds de soutien de 50 M€ aux collectivités victimes d'emprunts toxiques dans le cadre du budget rectificatif.

Jurisprudence. Le 4 juillet 2012, la cour d'appel de Paris confirme que la toxicité des produits financiers vendus par la Royal Bank of Scotland et d'autres banques justifiait que la ville de Saint-Etienne interrompe les paiements d'intérêts de ses emprunts.

Un milliard de dette. Au 1^{er} janvier 2013, la dette du département s'élèvera à 1 065 061 994 € contractés auprès de onze financeurs différents. Sur ce montant, Dexia est concernée par neuf contrats de prêt pour un total de 372,9 M€, soit 35 % de l'encours total de la dette.